

## Modalités d'enregistrement en ligne d'une demande de changement d'adresse Véhicule immatriculé avec une immatriculation de format SIV « AB-123- CD »

Vous avez déménagé et devez changer l'adresse sur votre certificat d'immatriculation, dans le délai d'1 mois .

Pour cela, vous devez effectuer la demande en ligne, sur internet, en vous connectant sur le site « <https://immatriculation.ants.gouv.fr> » .

Aucun enregistrement ne sera fait en préfecture ou sous préfecture ; la démarche est exclusivement réalisée par vos soins sur internet

### ETAPE 1 : CRÉATION D'UN COMPTE ANTS

Pour établir votre demande de changement d'adresse en ligne, vous avez besoin d'une adresse e-mail et **vous devez créer** un compte ANTS simple, en saisissant les données, ou un compte ANTS certifié via FRANCE CONNECT :

- en vous connectant sur le site <https://ants.gouv.fr>
- en cliquant sur « mon espace » et en complétant les champs du formulaire

La création du compte via FRANCE CONNECT est plus simple et permet de vous identifier facilement.

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher

Mon Espace

Vos démarches | Les titres | Les solutions | Nos partenaires | L'international | Nos marchés publics | Contacter l'ANTS

### Mon Espace

**JE POSSÈDE DÉJÀ UN COMPTE, JE M'IDENTIFIE**

**Avec mon identifiant ANTS** \* : Champs obligatoires ou **Avec FranceConnect** *Connectez-vous simplement avec FranceConnect*

Identifiant \*

Mot de passe \*

Identifiant oublié ?

Mot de passe oublié ?

ME CONNECTER

**JE CRÉE UN COMPTE**

En remplissant les champs suivants | Avec FranceConnect

Vous recevez un mail de confirmation sur l'adresse e-mail que vous avez renseignée : en cliquant sur le lien reçu, vous pouvez alors continuer la création du compte.

**Conservez vos identifiants et mot de passe** : ils vous seront utiles pour effectuer les autres démarches en ligne dont vous auriez besoin ou vous reconnecter sur votre compte dans votre « espace personnel ».

### ETAPE 2 RÉCUPÉRER VOTRE CODE CONFIDENTIEL

Pour établir votre demande en ligne : **vous devez vous munir du code confidentiel** que vous avez reçu : ce code figure sur le courrier qui accompagne l'envoi de votre carte grise SIV à votre domicile.

Le code confidentiel est un numéro à 5 chiffres

Il est à **conserver** car il sera demandé lorsque vous utiliserez des démarches en ligne concernant votre véhicule. (Si vous avez créé votre compte via FRANCE CONNECT, vous n'avez pas besoin du code confidentiel).

**Si vous ne possédez pas ce code confidentiel** : vous pouvez en faire la demande lorsque vous initiez la démarche en ligne. Il vous sera transmis par courrier postal et par mail via votre compte personnel sur le portail ANTS (rubrique « Mes messages » de votre espace).

### ETAPE 3 ETABLIR SA DEMANDE EN LIGNE

Sur le site de l'ANTS, après vous être connecté avec vos identifiants dans « mon espace personnel », **vous devez choisir la démarche "Je souhaite changer mon adresse" et démarrer la procédure.**

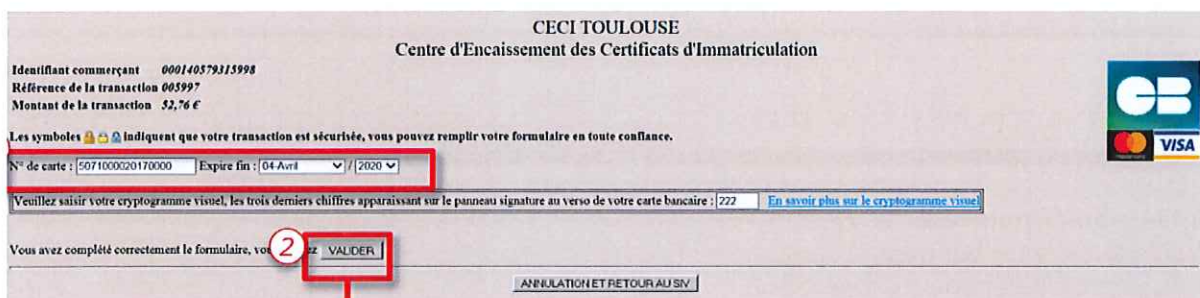


Vous renseignez votre nouvelle adresse dans les différents champs. Lorsque l'ancien certificat d'immatriculation n'est plus valide, le montant des taxes à régler s'affiche.

Cliquez sur « poursuivre » pour continuer votre demande et « valider » pour passer au paiement des taxes (4ème changement d'adresse ou changement d'adresse couplé avec un duplicata) .

 **N'oubliez pas de cocher les CLU (conditions légales d'utilisation) marquées par un « \* » pour valider et finaliser votre demande.**

### ETAPE 4 : LE PAIEMENT EN LIGNE



Complétez les informations bancaires, validez et finalisez la procédure en cliquant pour **enregistrer le paiement.**



**Vous pouvez télécharger et imprimer le certificat provisoire qui vous autorise à circuler pendant 1 mois dans l'attente de la réception de votre titre et le récapitulatif de la demande.**